

Juriste (F/H/X) sous CDI

La Province de Namur recrute un.e Juriste (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service des marchés publics.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
 - Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
 - Réserve de recrutement valable 5 ans
 - Lieu de travail principal : Maison Administrative Provinciale – Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
 - Contrat : Contrat à durée indéterminée
- Votre candidature est attendue pour le 03 juillet 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service des marchés publics

Le Service des marchés publics est chargé de la passation et du suivi des procédures de marchés publics de travaux, fournitures et services pour la Province de Namur.

Vos missions

Vous assurez la responsabilité administrative des marchés de services, fournitures et de travaux confiés au Service des marchés publics.

Cette mission implique la gestion des procédures de marchés publics de services, fournitures et de travaux ; la gestion et/ou la supervision du traitement des factures ; la rédaction d'avis juridiques et de recherches juridiques en matière de marchés publics (travaux, services) ; l'étude de la législation en matière de marchés publics (services, fournitures et de travaux) ; la gestion de litiges en matière de marchés publics (services, fournitures et de travaux) et la création de modèles de documents.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un master en droit ou d'un master en administration publique ;

Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- **Epreuve orale** (minimum requis de 60%) évaluant le candidat ou la candidate sur ses motivations, sa perception de la fonction de juriste, les matières juridiques relative à l'institution provinciale et ses compétences managériales.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : Juriste - Grade de Chef.fe de bureau administratif.ve - Echelle A1
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.820,30€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.341,26€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 03 juillet 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be